

## ASSURANCE VIE - EN BREF

### Collecte nette encore florissante en mars 2019

Au printemps, l'assurance vie fleurit ! En mars 2019, la collecte nette s'est établie à 2,4 Md€, selon la FFA. Sur trois mois, de janvier à mars, la collecte nette s'est établie à 7,9 Md€ (contre 7,5 Md€ au 1<sup>er</sup> trimestre 2018). En mars, les Français ont placé 12,3 Md€ sur leurs 54 millions de contrats (37,5 Md€ sur les trois premiers mois de 2019). Malgré les mauvais rendements des unités de compte en 2018 (- 8,9 % dus à la chute des marchés boursiers en fin d'année - et que les épargnants ont pu constater en découvrant leur relevé annuel envoyé en début d'année -, les versements sur les unités de compte n'ont que très légèrement ralenti avec seulement 2,8 Md€ en mars contre 3,1 Md€ en février.



Les prestations (décès + rachats) versées par les assureurs restent sous la barre des 10 Md€ à 9,9 Md€. Au total, le montant détenu par les Français dans leurs contrats d'assurance vie s'élève à 1 737 Md€ à fin mars 2019, en progression de 3 % sur un an.

### Livret A toujours grand rival de l'assurance vie

Malgré son faible taux de rémunération à 0,75 % net (qui tient la comparaison avec certains taux de rendement de fonds euros de « vieux » contrats une fois déduit les prélèvements sociaux de 17,2 %), le Livret A reste encore le grand rival de l'assurance vie. En mars 2019, les épargnants ont en effet davantage déposé que pioché d'argent sur leur Livret A, portant la collecte nette à 2 Md€. Les sommes placées sur ce livret défiscalisé s'élèvent à 7,9 Md€ sur les trois premiers mois de l'année, auxquels s'ajoutent les 1,75 Md€ du LDDS. En comparaison, la collecte enregistrée pour toute l'année 2018 sur le Livret A n'a atteint que 10 Md€. Selon Philippe Crevet, directeur du Cercle de l'Épargne, « ce bon résultat s'inscrit dans un contexte favorable à l'épargne de précaution », notamment avec l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages après les mesures Macron.

### Le poids écrasant des bancassureurs

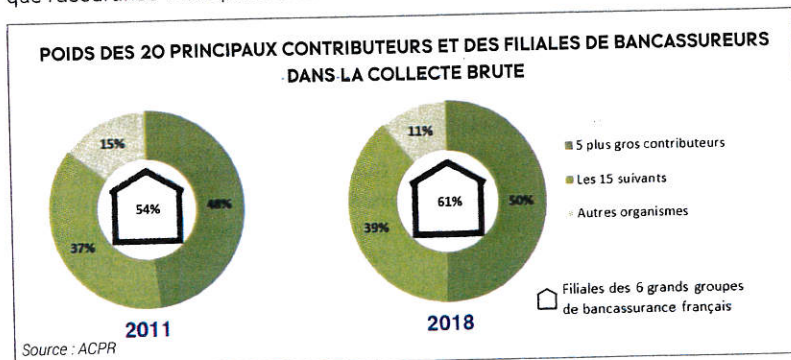
Les bancassureurs renforcent leur présence sur le marché de l'assurance vie apprend-t-on dans la note *Analyses et synthèses* de l'ACPR parue en avril 2019 et qui balaye les grandes tendances du marché.

L'ACPR constate que parmi les compagnies qui ont détaillé leur collecte en assurance vie depuis 2011, la part de marché des 20 plus gros contributeurs ne cesse de croître passant de 85 % des primes collectées en 2011 à 89 % en 2018. Une concentration portée par les filiales des six groupes de bancassurance français : leur part de marché dans la collecte brute atteint désormais 61 % en 2018 contre 54 % en 2011.

Mais ces bancassureurs restent les mauvais élèves de la collecte en unités de compte. « Les autres organismes présentent en effet une proportion d'UC dans leur collecte plus élevée sur la période et en constante progression, alors que la proportion d'UC dans les filiales de bancassureurs a stagné en 2018 », détaille l'ACPR dans sa note.

Par ailleurs, l'ACPR remarque que les primes brutes (123,5 Md€ en 2018) ont atteint un niveau record depuis 2011. En revanche, les rachats qui s'étaient intensifiés en 2017, en particulier sur les fonds euros, sont revenus à un niveau relativement proche de celui des années précédentes.

En 2018, l'assurance vie a retrouvé un certain attrait par rapport aux principaux placements financiers. Cependant la collecte d'épargne sur les livrets (dont les Livrets A) et les flux à destination des dépôts à vue restent encore largement supérieurs à la collecte en assurance vie en 2018. Seul le PEL fait moins bien que l'assurance vie depuis 2018.



### Gestion pilotée pour Evolution Vie

Evolution Vie, seul contrat assuré par Aviva Vie distribué sur internet par Assurancevie.com, propose depuis avril 2019 la gestion pilotée. Celle-ci est accessible dès 500 € et aucun solde minimum par support n'est requis, ce qui permet une plus grande diversification.

Pour cette gestion sous mandat multigestionnaire et multi classes d'actifs, Assurancevie.com a de nouveau fait appel à la société de gestion Fidelity International – qui gère déjà la gestion pilotée du contrat Puissance Avenir. Le coût du mandat s'élève à 0,20 % de frais annuels uniquement sur les unités de compte, soit au total 0,80 % sur la poche investie en UC. Les frais de gestion sur la poche investie sur les fonds euros restent limités à 0,60 %. Le mode de gestion peut être modifié à tout moment et sans frais. Cette gestion pilotée propose trois profils : modéré, équilibré et dynamique. Fidelity va piocher dans une centaine d'unités de compte au sein d'une trentaine de sociétés de gestion. « Nous sommes convaincus que ce mode de gestion est une solution majeure pour accompagner les épargnants dans la construction de leur patrimoine », a indiqué Édouard Michot, président d'Assurancevie.com